

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens**  
**Conseil d'arrondissement du 11 septembre 2012 déposé**  
**au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2012**

**1) Madame Anne-Marie Sigouin 12-246837 CA 18 septembre 2012**

Demande une confirmation que les sommes au budget permettront de maintenir le bain Emard en fonction à long terme. Elle rappelle la proposition d'un groupe qui cherche des locaux pour la mise sur pied d'un centre d'histoire dans Emard St-Paul et demande si l'on pourrait envisager de reprendre le Centre Saint-Paul puisqu'il fait partie d'un îlot historique important.

Le maire confirme que le bain Emard sera maintenu. Concernant le Centre Saint-Paul, il indique que le constat demeure que l'arrondissement a plus de bâtiments que nécessaire pour une population de 71 000 résidants. Il rappelle que les investissements requis pour sa mise à niveau sont majeurs et que l'arrondissement a toujours sa compétence quant au zonage du site et cite en exemple l'édifice de la bibliothèque Notre-Dame qui sous peu sera utilisé par le Centre design et impressions textiles.

➤ Répondu sur place.

**2) Madame Xia Wang 12-240283 CA 11 septembre 2012**

Le représentant de madame indique que celle-ci a reçu un constat d'infraction à la réglementation concernant l'installation d'une unité de climatisation à l'avant alors que plusieurs voisins en ont eu aussi.

Le maire indique qu'il a pris connaissance des divers échanges et que des vérifications seront faites notamment en raison de l'installation permanente de l'unité en question et qu'un suivi personnalisé sera effectué.

Monsieur Normand Proulx indique que les lettres envoyées sont standardisées et que la résidante n'a pas à s'inquiéter du délai indiqué dans celle-ci.

➤ DAUSE fera les vérifications d'usage et communiquera avec la résidante.

**3) Monsieur Pierre Marcoux 12-240285 CA 11 septembre 2012**

Soulève un relâchement du respect des consignes relatives aux traverses piétonnières et suggère que le service de Police fasse des interventions. Il soulève une problématique d'affichage au tunnel St-Rémi ce qui rend la situation dangereuse. De plus, il indique que les panneaux d'artistes sont dangereux là où ils sont installés et suggère qu'ils soient déplacés s'ils sont installés en permanence. Il dépose une lettre de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest (APCSOM) à ces effets et concernant le passage piétonnier des Seigneurs/du Canal. Il félicite l'arrondissement pour les pratiques de signalisation pour les travaux d'aqueduc rue du Séminaire et indique que Parc Canada devrait les mettre en pratique et embaucher un ingénieur en circulation lors de ses travaux.

Le maire donne des informations additionnelles sur les demandes faites pour améliorer la circulation à diverses intersections et rappelle les comptages qui sont en cours. Il indique que le conseil sera saisi de la lettre déposée et que les informations transmises seront analysées.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que suite aux diverses discussions par courriel elle a demandé qu'un suivi soit effectué sur les différentes demandes de son association.

➤ TP fera les vérifications d'usage et contactera le résidant.

**4) Monsieur Daniel Monière** **12-240292** **CA 11 septembre 2012**

Remercie l'arrondissement pour l'implantation des vignettes de stationnement sur rue pour les résidants et souligne le travail et la patience de madame Caroline Ledoux dans ce dossier. Il soulève une problématique de nids de poule rue Ste-Marguerite entre Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Le maire remercie le résidant pour ses commentaires et indique que les opérations nids de poule sont en cours de façon récurrente et que la rue indiquée fait partie des zones ciblées.

➤ Répondu sur place.

**5) Madame Martine Perron** **12-240293** **CA 11 septembre 2012**

Demande l'ajout d'un parc à chiens dans Saint-Henri indiquant que les résidants des Lofts Impérial ont plusieurs chiens et qu'il faut au moins 20 minutes de marche pour arriver au parc à chiens le plus près et que la plupart des gens possèdent de petits chiens.

Le maire indique que la préoccupation est partagée par plusieurs citoyens et que l'arrondissement procédera à des analyses de la situation.

La conseillère Véronique Fournier souligne les enjeux de cohabitation et que l'on est à analyser les différentes formes de pratiques possibles et ce qui se fait tant dans d'autres municipalités que dans d'autres secteurs tout en conciliant les enjeux financiers de l'arrondissement et que l'on pourra sous peu donner des informations plus formelles.

➤ Répondu sur place.

**6) Monsieur Derek Robertson** **12-240294** **CA 11 septembre 2012**

Félicite l'arrondissement pour le traitement du dossier des vignettes de stationnement. Il demande si des travaux sont planifiés par Gaz Métro car on retrouve du marquage de peinture à plusieurs endroits dans l'arrondissement. De plus, il demande un suivi sur l'échéancier du Woonerf.

Le maire indique que le marquage par Gaz Métro est nécessaire dans le cadre de travaux tant de l'arrondissement que de la ville centre. Il mentionne les efforts de coordination des différents chantiers tant par la ville centre que des services d'utilités publiques et que des vérifications seront faites. Concernant le Woonerf, il indique qu'une lettre a été transmise aux citoyens riverains, que le projet a un peu de retard mais que le calendrier officiel reste le même. Il rappelle que l'ouverture officielle se fera fin octobre début novembre et que certains travaux, selon l'échéancier prévu, se feront l'an prochain (mobilier urbain et agriculture en bacs).

Monsieur Sébastien Lévesque des Travaux publics indique qu'il y a beaucoup de marquage au sol afin de s'assurer de ne pas briser de conduites lors des différents travaux d'excavation.

➤ Répondu sur place

**7) Madame Jessica Gropp** **12-240295** **CA 11 septembre 2012**

Demande, à titre de représentante de l'OPA, des informations additionnelles concernant les ateliers de discussions prévus dans le cadre du processus de consultation pour les bibliothèques.

Le maire rappelle que l'information a déjà été publiée il y a trois semaines et que les informations ont

été transmises à l'OPA. Il indique que la démarche est très large afin d'inclure toute la population, tant les usagers que ceux qui n'utilisent pas les bibliothèques. Il invite les personnes intéressées à consulter le site internet « parlons bibliothèque » car toute la documentation y est versée. Il rappelle que les invitations aux divers organismes sont en cours afin d'en faire une démarche rassembleuse.

➤ Répondu sur place.

**8) Madame Viviana Rilwilis 12-24297 CA 11 septembre 2012**

Demande des informations additionnelle sur l'étude de circulation annoncée dans la rubrique des appels d'offres.

Le maire précise que par cette rubrique, on rend publique la démarche en cours ou à venir et qu'un appel d'offres sera préparé pour la rue Saint-Patrick afin de prendre en considération les constructions actuelles et à venir afin de voir la modélisation possible de la circulation. Il indique que par la suite, la firme retenue sera rendue publique et que cette étude permettra aux élus de s'y référer pour les décisions à venir.

➤ Répondu sur place.

**9) Madame Jocelyne Bernier 12-240298 CA 11 septembre 2012**

Demande des informations additionnelles sur l'accord de développement pour les terrains du CN. Elle demande des précisions quant au règlement sur le bruit car elle indique qu'elle n'y a pas retrouvé d'articles concernant les activités ferroviaires rappelant que celles-ci se déroulent 24h sur 24. Elle demande que l'on se penche sur cette problématique qui engendre des conditions de vie difficiles pour les résidents.

Le maire indique que qu'il est important de voir ce qui peut être fait dans le respect des champs de compétences. Il rappelle que le bruit émanant des activités ferroviaires relève du gouvernement fédéral et les démarches entreprises depuis longtemps par différentes instances politiques. Il indique que son administration va faire une relance. Il indique qu'il est aussi important de colliger les informations/plaintes et que tant que le CN démontre sa bonne foi, on ne peut aller en médiation.

➤ Répondu sur place.

**10) Madame Suzanne Paquette 12-240299 CA 11 septembre 2012**

Soulève une problématique de pavage sur la rue St-Patrick et demande quand cette situation sera réglée.

Le maire indique que les travaux sont prévus en deux temps mais que les réfections auront lieu l'an prochain.

Monsieur Sébastien Lévesque des Travaux publics confirme que les travaux seront réalisés l'an prochain.

➤ Répondu sur place.

**11) Monsieur Éric Gagnon 12-240301 CA 11 septembre 2012**

Donne son appui à la demande pour un parc à chiens dans le quartier St-Henri.

La conseillère Véronique Fournier remercie le résidant pour sa présence et rappelle que l'arrondissement s'est doté d'un plan directeur des parcs et espaces verts et invite les personnes intéressées à le consulter sur internet.

Le maire indique que le plan directeur a été déposé en 2010 et qu'il est disponible pour consultation informelle sur internet et qu'il fera l'objet de bonification suite aux différents commentaires reçus et que l'on est confiant d'en arriver à une adoption en début d'année l'an prochain.

➤ Répondu sur place.

**12) Madame Alejandra Benevente 12-240303 CA 11 septembre 2012**

Revient de nouveau sur ses interventions du mois dernier concernant la question du brigadier scolaire pour les enfants fréquentant les écoles anglophones lors des congés scolaires au niveau francophone ainsi que sur l'aménagement des parcs.

Le maire rappelle qu'il n'y a pas de brigadiers scolaires à tous les coins de rue où les enfants attendent l'autobus scolaire et que le service de police est en lien avec les commissions scolaires sur ces questions. Sur la question des aménagements de parcs, il indique que le parc Herb-Trawick a été identifié pour la mise à niveau de ses installations. Le maire indique qu'un suivi personnalisé sera fait par le Service de police afin d'éclaircir les divers éléments.

Monsieur Jean-Ernest Célestin du Service de police donne des informations additionnelles sur le dossier et contactera la résidante pour un suivi individualisé.

➤ La résidante a décliné l'offre du Service de Police d'un suivi personnalisé.

**13) Monsieur Alexandre Ainmelk 12-240305 CA 11 septembre 2012**

Demande l'appui de l'arrondissement pour la mise sur pied de divers projets dont celui de revalorisation de matières qui ne sont pas traitées au recyclage. Il cite des projets pilotes mis sur pied à Los Angeles. Il souligne aussi un projet de revitalisation de la Canada Maltage en centre de loisirs, tourisme et patrimonial et demande de rencontrer les élus pour une présentation détaillée.

Le maire indique que l'arrondissement est toujours intéressé par de nouveaux projets de revitalisation et de récupération et que son attaché politique ira prendre ses coordonnées pour communiquer avec lui.

➤ Le cabinet politique a communiqué avec le citoyen pour discuter de la question.

**14) Madame Alejandra Denavente Robert 12-165341 CA 3 juillet 2012**

Indique que le service de brigadier n'est pas en fonction lorsque les écoles francophones sont en congé mais que les écoles anglophones sont ouvertes et que cela ne devrait pas être le cas. Elle souligne une problématique de sécurité à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier et demande l'installation de panneaux d'arrêt et des dos d'ânes pour ralentir la circulation. Elle souligne que les enfants ne peuvent boire d'eau au parc des Jazzmen car il n'y a pas d'eau dans les buvettes. Elle demande aussi que les rencontres de l'arrondissement soient aussi tenues en anglais.

Le maire rappelle que la Charte de la Ville de Montréal précise que la ville a un statut francophone et non un statut bilingue mais que cela n'empêche pas les résidants de s'exprimer en anglais ou en français. Il indique qu'il n'était pas au courant de la situation du brigadier scolaire et qu'un suivi sera fait par le Service de Police. Il rappelle le moratoire sur les dos d'ânes depuis l'an dernier mais que cela n'empêche pas l'arrondissement de travailler à d'autres mesures d'apaisement de la circulation

et que l'on travaille présentement à l'implantation d'une panoplie de mesures dans différents secteurs qui ont été identifiés.

La conseillère Huguette Roy rappelle que depuis l'installation du terre-plein sur Georges-Vanier les effets positifs sur la circulation se font ressentir.

Le maire indique que la question de l'alimentation en eau du parc sera étudiée mais que ce parc n'est pas inscrit dans la planification des trois prochaines années et que la direction des Travaux publics lui en fera un suivi.

- Le Service de police indique qu'en ce qui concerne la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier, on n'indique qu'il n'y a aucune école anglaise à proximité et que les écoles anglophones St-Gabriel et Dublin ont un brigadier scolaire à l'angle des rues Wellington et Hibernia et Wellington et Dublin. Quant au manque de signalisation et la vitesse, on indique que cette problématique est étudiée par le comité de Circulation de l'arrondissement. On indique qu'un terre-plein devrait être installé sous peu sur la rue Georges-Vanier.
- Le suivi concernant la buvette au parc des Jazzmen sera fait par la Direction des immeubles.

**15) Madame Louise Fortin 12-165351 CA 3 juillet 2012**

Indique qu'elle est porte-parole de résidents du Quai des éclusiers et soulève une problématique de bruit émanant du 3500 St-Patrick, une compagnie d'autobus en opération 7 jours sur 7, 24h/ 24 et de l'entreprise en récupération voisine. Elle demande qu'est-ce qui pourrait être fait pour qu'il y ait une cohabitation harmonieuse dans le voisinage. Elle suggère la plantation d'arbre ou un mur coupe-son le long du canal.

Le maire indique que les questions de bruit sont longues et difficiles à régler et qu'un côté du canal est zoné résidentiel et l'autre industriel. Il rappelle les interventions qui ont permis de régler une problématique à la DOMPARK et indique qu'un suivi sera effectué.

Monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division permis, indique que la demande a déjà été reçue et qu'une lettre a déjà été transmise mais que des analyses doivent être faites et que l'on travaille de concert avec les entrepreneurs.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que la demande a été acheminée aux services et qu'elle suit sont cours.

- La DAUSE fera un suivi de cette question.

**16) Monsieur Derek Robertson 12-165364 CA 3 juillet 2012**

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

**17) Monsieur Alain Daigneault 12-165411 CA 3 juillet 2012**

Demande si des investissements sont prévus sur de Courcelle entre la voie ferrée au nord et la rue St-Jacques indiquant que le secteur est vulnérable et qu'il a été grandement touché par les inondations dernièrement. Il demande s'il est possible d'asphalter près des trottoirs et demande si les paniers dans les égouts sont nettoyés afin de ne pas retenir l'écoulement de l'eau. Il souligne que l'arrosage des fleurs n'était pas nécessaire au lendemain des pluies abondantes.

Le maire indique qu'il n'y a pas d'investissement de prévus de la ville centre dans ce secteur mais que la ville a annoncé qu'il y aurait des travaux importants de rattrapage pour les différentes conduites à travers la ville et que la Commission de l'eau travaille sur cette question. Concernant les inondations du 29 mai, il rappelle les nombreuses interventions sur différentes rues et que le travail de nettoyage a été effectué dès le lendemain et que les édifices municipaux ont aussi été inondés. Il indique que l'on pourra lui transmettre le PTI de la ville et il invite le résidant à visiter le site internet de la ville. Il mentionne que des investissements devraient venir sous peu pour les bassins de rétention.

- La direction des Travaux publics a communiqué avec le citoyen le 24 septembre 2012 afin de fournir les détails sur les différents sujets abordés. On a indiqué que malgré la pluie, un horaire fixe pour l'arrosage et la fertilisation des fleurs est prévu. En ce qui concerne les paniers dans les égouts, un entretien est fait régulièrement. Pour ce qui est de l'asphaltage, le contremaitre a confirmé qu'une intervention mineure visant à corriger la situation aura lieu au début du mois d'octobre si la température le permet.

**18) Monsieur Philippe Poisson 12-134777 CA 5 juin 2012**

Demande l'installation de signalisation 30 km/h ou de dos d'ânes dans son quartier indiquant qu'il habite à côté du parc St-Gabriel et que la circulation automobile est trop rapide et qu'il y a un parc et une école à proximité.

Le maire indique que cette question a déjà été traitée en collaboration avec l'OPA et rappelle qu'une panoplie de mesures sont à l'étude tant pour la reconfiguration de la piste cyclable que pour l'installation de balises à chevrons.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

**19) Madame Geneviève Grenier 12-134916 CA 5 juin 2012**

Elle indique que cela serait une erreur de ne pas modifier le projet de 2006 et de ne pas inclure le nouvel espace dans le réseau de parcs. Elle demande des informations additionnelles sur les consultations sur les bibliothèques. Elle dépose une demande officielle de l'OPA concernant la pérennité de trois jardins citoyens qui sont verdis, aménagés et entretenus par des citoyens bénévolement.

Le maire rappelle les consultations prévues sur les bibliothèques ainsi que les informations sur le plan déposé en début de séance. Sur la question des parcs, il indique que la proposition sera analysée et qu'il n'est pas fermé à l'idée.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDC donne des informations additionnelles sur la démarche et rappelle que l'exercice se tiendra de juillet à septembre et servira de base de référence dans l'analyse des besoins.

- DAUSE fera un suivi de la question.

**20) Madame Candyce Follette 12-68608 CA 3 avril 2012**

Soulève la problématique des graffitis dans St-Henri et demande qui en fait le suivi et s'il y a un

comité de surveillance du voisinage. Elle indique que nous devons faire plus afin d'avoir un environnement sain et propre.

La conseillère Huguette Roy indique qu'elle comprend la préoccupation de la citoyenne et rappelle les actions de l'arrondissement contre le fléau des graffitis ainsi que les actions concertées en collaboration avec le poste de police du quartier et les cols bleus. Elle indique qu'elle contactera la résidente pour discuter de la question plus amplement.

➤ La conseillère Huguette Roy a communiqué avec la citoyenne pour discuter de la question.

**21) Monsieur Olivier Deshaies 12-48479 CA 6 mars 2012**

Suite à une lettre du 29 février dernier questionnant à quoi servent les consultations publiques, il demande si les élus vont se positionner sur les différents points qui y sont soulevés et demande comment le fait d'ajouter des milliers d'unités dans le secteur n'augmentera pas la circulation.

Le maire indique que la lettre est arrivé au bureau des élus il y a quelques jours et qu'ils prendront le temps nécessaire pour y répondre correctement et que le résident aura une réponse complète.

➤ Le maire répondra à cette lettre.

**22) Madame Marie Chantale Vincent 11-287572 CA 6 décembre 2011**

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

➤ *Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

**23) Monsieur Paul Machnik 11-240897 CA 4 octobre 2011**

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

*Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.*

*Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.*

*Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.*

➤ Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

**24) Monsieur Peter King 11-240921 CA 4 octobre 2011**

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidents n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait

que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

*Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.*

- Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.